



Communiqué à la presse

Mutuelle d'Entreprise de Sochaux

Le pire est évité

La Commission de Gestion de la Mutuelle d'Entreprise de Sochaux (MES) s'est réunie aujourd'hui au Musée de l' Aventure Peugeot à Sochaux en présence des représentants des adhérents et de Malakoff-Médéric.

Les retraités CGT notent deux points positifs :

- 1) Malakoff-Médéric (assureur) et AON (gestionnaire) reconnaissent leur responsabilité dans l'erreur de 830 000 € dans les comptes 2017.
- 2) La Commission de Gestion s'est opposée à l'augmentation de 13 % préconisée par Malakoff-Médéric et a retenu une augmentation de cotisation ramenée à 2 % pour la MES Base et 4 % pour la MES+ au 1^{er} juillet.

Les adhérents de la MES échappent ainsi à une augmentation disproportionnée, sans rapport avec l'évolution de leurs retraites. Les retraités CGT s'en réjouissent.

Pourtant, nous considérons que le fond du problème n'est pas réglé :

- 1) Le président de la Commission de gestion a donc adressé un courrier au Président de Malakoff-Médéric pour lui demander de ne pas en rester à un simple mea culpa mais à tirer les conséquences de leur erreur en décidant d'un dégrèvement sur les frais de gestion facturés à la MES, la prestation n'ayant pas été remplie de façon satisfaisante
- 2) Les responsables de Malakoff-Médéric se sont engagés à réexaminer la question du droit d'entrée de 5,75 millions € qui a été prélevé en 2012 dans les réserves de la MES. En effet la CGT fait valoir que la baisse programmée du nombre d'adhérents permet la restitution progressive de cette réserve de solvabilité.

Une réunion extraordinaire de la Commission de Gestion se tiendra à la rentrée pour examiner les réponses apportées et les mesures à prendre. Les retraités CGT appellent donc tous les retraités Peugeot adhérents de la MES à rester vigilants dans la défense de leurs droits.

Sochaux, le 19 juin 2019